

SG N° 2026-80

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION  
À M. Jean-Michel MARY,  
ADJOINT AUX RÉSEAUX SOUPLES ET ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-18, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCL/2015/57 du 24 septembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, à compter du 15 décembre 2015 ;

**Vu** le procès-verbal en date du 20 mars 2026 portant élection du maire, des adjoints au maire et des maires délégués de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

**Vu** la délibération n° 26-04-09 du 09 avril 2026 accordant au maire de Beaupréau-en-Mauges des délégations au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ;

**Considérant** qu'il y a lieu de préciser la délégation d'un adjoint de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 - Délégation en tant qu'adjoint aux Réseaux souples et Éclairage public de Beaupréau-en-Mauges**

Monsieur Jean-Michel MARY, en tant qu'adjoint aux Réseaux souples et Éclairage public de Beaupréau-en-Mauges, est délégué, sous la surveillance et la responsabilité du maire, pour exercer les fonctions dans les domaines ci-après désignés :

- La politique de modernisation et d'entretien des réseaux de la collectivité ;
- La participation à la commission Espaces publics.

### **Article 2 – Délégation de signature (actes administratifs)**

Pour les délégations sus mentionnées à l'article 1,  
Monsieur Jean-Michel MARY est habilité à signer :

- Les arrêtés réglementant les domaines délégués ;
- Les pièces administratives courantes (courriers, formulaires) ;
- Les actes résultant de décisions du conseil municipal.

### **Article 3 – Délégation de signature (actes financiers)**

Pour les délégations sus mentionnées à l'article 1,  
Monsieur Jean-Michel MARY est habilité à signer :

- Les bons de commande et devis, dans la limite des crédits ouverts.

### **Article 4 – Mentions obligatoires**

Les actes signés au titre de cet arrêté porteront :

- Nom, prénom, qualité et mention de la délégation de Monsieur Jean-Michel MARY ;
- Mention explicite de la délégation (visas pour les arrêtés).

### **Article 5 – Durée et révocation**

Cette délégation est valable jusqu'à la fin du mandat de Monsieur Jean-Michel MARY, ou du maire, et peut être rapportée à tout moment.

### **Article 6 – Exécution et notification**

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.  
Le présent arrêté sera publié, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le sous-préfet de Cholet (Maine-et-Loire).

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 15 avril 2026.

Régis LEBRUN  
Maire de Beaupréau-en-Mauges

Notifié à l'intéressé le :  
Signature du bénéficiaire de la délégation



Le maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires.



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : BEAUPREAU EN MAUGES (49)  
Utilisateur : SABOUREAU Guillaume

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	SG_2026_80
Objet :	Arrêté portant délégation de fonction à M. Jean-Michel MARY, adjoint aux réseaux souples et éclairage public
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	049-200053619-20260415-SG_2026_80-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 049-200053619-20260415-SG_2026_80-AI-1-1_0.xml	text/xml	930 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : 2026_80_delegation_de fonction_a_Jean_Michel_MARY_adjoint_aux_reseaux_souples_et_eclaira ge_public.pdf Nom métier : 99_AI-049-200053619-20260415-SG_2026_80-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	209.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 avril 2026 à 12h13min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 avril 2026 à 12h13min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 avril 2026 à 12h13min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 avril 2026 à 12h13min55s	Reçu par le MI le 2026-04-16